

## **UNE ANALYSE LONGITUDINALE DE LA FÉCONDITÉ**

Texte accompagnant l'exposé fait par J.-E. Neury, le 9 novembre 1989, devant les membres du groupe d'études démographiques de la Société suisse de statistique et d'économie politique.

Ce texte a été rédigé, à l'origine, à la demande du président du groupe de travail "Fécondité des cohortes", mis sur pied par le Comité européen sur la population (Conseil de l'Europe, Strasbourg). Il a paru en annexe au rapport du groupe de travail, sous la rubrique "Contributions personnelles des membres du groupe de travail".

# Quelques aspects de la fécondité des premiers mariages dans les générations féminines nées de 1921 à 1935

par M. Jean-Emile Neury, Suisse

## 1. Introduction

Les résultats, purement descriptifs, présentés ci-dessous sont tirés de l'exploitation<sup>1</sup> du dernier recensement fédéral de la population, qui a eu lieu le 2 décembre 1980. Ils concernent un sous-ensemble de "familles complètes", défini ici par l'effectif des femmes nées au cours des années 1921 à 1935 (donc âgées de 45 à 59 ans au moment du recensement), vivant avec leur conjoint le jour de l'enquête et dont le premier mariage<sup>2</sup> a été conclu avant l'âge de 46 ans<sup>3</sup>.

Pour la commodité du discours, les quinze générations considérées ont été réparties en trois groupes de générations : 1921-1925, 1926-1930 et 1931-1935 (en allant des générations les plus âgées aux générations les plus jeunes).

L'étude de ces générations est particulièrement intéressante, car une grande partie de leur période féconde coïncide avec des années où la fécondité a été relativement élevée (du début des années quarante à 1964); cela est particulièrement vrai pour les cinq générations les plus anciennes, qui n'ont été que peu touchées par la baisse de la fécondité du moment intervenue dès 1965. Par contre, les cinq générations les plus jeunes ont subi de manière sensible cette baisse, dès 30-35 ans.

## 2. L'effectif des générations féminines étudiées

En 1980, on a recensé 431 094 femmes mariées nées de 1921 à 1935; parmi celles-là, 421 809 (ou 97,8 %) vivaient alors avec leur conjoint. De cet effectif, nous avons éliminé les cas où l'âge au mariage n'a pas pu être établi (32 093, ou 7,6 %) ou pour lesquels manque l'indication relative au nombre d'enfants (5 991 ou 1,4 %); enfin, de ce solde (383 725), nous n'avons gardé que l'effectif des femmes répondant aux conditions fixées plus haut (premier mariage conclu avant l'âge de 46 ans).

L'effectif des femmes finalement retenu est donc égal à 355 202 (ou 84,2 % des femmes mariées vivant avec leur conjoint); par groupe de générations, il se répartit comme suit (voir également l'annexe 1) : 1921-25, 104 252 femmes; 1926-30, 119 599; 1931-35, 131 351.

## 3. La descendance finale des générations

L'indicateur de fécondité le plus couramment utilisé est la descendance finale des générations, exprimée en nombre moyen d'enfants par femme.

---

1. Celle-là a été faite par le Service de statistique du canton de Genève.

2. Les remariages, ainsi que les mariages, rares, dont le rang n'a pas été indiqué, n'ont pas été pris en compte ici.

3. La génération la plus récente (1935) a atteint son 45e anniversaire en 1980.

Très souvent, on calcule un indicateur de fécondité générale, dont la valeur donne la descendance finale d'une génération pour laquelle on ne fait pas de distinction entre les divers états matrimoniaux. A titre d'illustration, on rappellera le nombre moyen d'enfants par femme estimé dans quelques générations proches de celles étudiées [1 : 276]<sup>1</sup> : 1916-25, 2,22; 1921-30, 2,21; 1926-35, 2,20 et 1931-40, 2,17.

Ces estimations marquent une diminution de la fécondité dans les générations les plus récentes. Cette diminution se retrouve dans les générations étudiées<sup>2</sup>; entre les générations les plus anciennes et les plus jeunes, elle atteint 3,5 %, et le nombre moyen d'enfants par femme prend les valeurs suivantes : 1921-25, 2,58; 1926-30, 2,55 et 1931-35, 2,49. Pour ces mêmes groupes de générations, nous avons calculé la valeur de l'écart-type de la distribution des femmes selon le nombre d'enfants; les résultats obtenus sont les suivants : 1921-25, 1,82; 1926-30, 1,70 et 1931-35, 1,52. Les valeurs prises par cet indice mesurent l'évolution de la dispersion du nombre d'enfants vers la droite de la distribution ou, dans le cas présent, en d'autres termes et plus précisément, la diminution du nombre des familles les plus nombreuses; c'est ainsi, par exemple, que la proportion (en pour mille) des femmes ayant eu au moins 4 enfants passe de 249 (1921-25) à 239 (1926-30), puis à 215 (1931-35).

Parmi les divers champs de recherche qui s'offrent au démographe pour tenter d'expliquer les différences temporelles ou spatiales de la fécondité, il y a celui de la *fécondité différentielle*. Dans cette optique, le chercheur s'efforce de mettre en évidence les corrélations et surtout, si possible (et c'est souvent ici que réside la difficulté), les causalités existant entre la fécondité et des facteurs tels que :

- a) les facteurs socio-culturels et de socialisation;
- b) les éléments du statut socio-économique;
- c) l'activité professionnelle des femmes;
- d) les facteurs démographiques (ou du cycle reproducteur).

Nous nous bornerons à présenter ici la descendance finale des générations 1931-35<sup>3</sup>, pour les facteurs suivants : *nationalité, religion, lieu de résidence* (facteurs relevant du groupe a), *degré d'enseignement, groupe socio-économique du conjoint* (groupe b), *groupe d'âges au mariage* (groupe d). De plus, nous nous limiterons à la présentation de quelques modalités, le détail figurant à l'annexe 2.

#### 4. La descendance finale des générations 1931-35, selon quelques facteurs

Cette descendance est exprimée en nombre moyen d'enfants par femme, rappelons-le ! Lorsqu'il examine les valeurs de la descendance finale prises par les diverses modalités de chaque facteur, le lecteur voudra bien garder à l'esprit que celles-là sont également influencées par d'autres facteurs<sup>4</sup>, et que l'effectif réduit des femmes pour certaines des modalités étudiées peut influencer, de manière quelque peu aléatoire, les résultats obtenus.

---

1. Les nombres entre [ ] renvoient à la bibliographie. Le premier nombre indique la publication citée; le cas échéant, le ou les nombres figurant après deux points (:) indique(nt) le numéro de la (ou des) page(s) de la publication.

2. Les résultats présentés ici peuvent être considérés comme tout à fait comparables, malgré les quelques très légères perturbations résultant du fait que les générations n'ont pas le même âge au moment du recensement.

3. Voir également l'annexe 2, pour les autres groupes de générations.

4. Par exemple, les femmes protestantes sont plutôt plus nombreuses dans les zones urbaines, alors que les catholiques le sont dans les zones rurales.

#### 4.1 La descendance finale selon la nationalité

Contrairement à ce que l'on pense communément, la fécondité des femmes mariées est plus élevée chez les Suissesses que chez les étrangères<sup>1</sup>. Dans les générations 1931-35, le nombre moyen d'enfants par Suissesse est égal à 2,55 (écart-type : 1,55), alors qu'il n'atteint que 2,09 (1,27) pour les étrangères. Cette faible fécondité peut être constatée même chez les femmes originaires de pays où la fécondité est (ou était) plus élevée qu'en Suisse, chez les Espagnoles (2,05) ou les Portugaises (1,89) par exemple. Eléments d'explication : soit ces étrangères ont eu leur(s) enfant(s) en Suisse et le fait de se trouver déracinées, en partie du moins, influence à la baisse leur fécondité, soit elles ont eu leur(s) enfant(s) dans leur pays d'origine et, émigrées relativement jeunes, elles ont renoncé à agrandir leur famille. Notons encore que ce groupe de générations comprend 348 Turques qui ont eu chacune, en moyenne, 3,07 enfants.

#### 4.2 La descendance finale selon la religion<sup>2</sup>

Dans le groupe de générations étudié, la fécondité des premiers mariages des catholiques romaines est un peu plus élevée (+ 6,6 %) que celle des protestantes; dans le premier cas, la descendance finale atteint 2,59 enfants par femme (écart-type : 1,62), dans le second 2,43 (1,39). La fécondité la plus élevée est observée chez les musulmanes (des Turques dans leur quasi totalité) où le nombre d'enfants par femme atteint presque trois.

#### 4.3 La descendance finale selon le lieu de résidence

On trouve ici les différences de fécondité classiques que l'on observe si l'on fait la distinction entre les femmes résidant en zone urbaine et celles résidant en zone rurale<sup>3</sup>. Les premières ont eu, en moyenne, 2,19 enfants par femme (écart-type : 1,30), les secondes 2,98 (1,72); la fécondité des "rurales" est donc supérieure de 36,1 % à celle des "urbaines". Notons encore que quelle que soit la zone considérée, on constate une corrélation étroite entre fécondité et grandeur de la commune; par exemple, en zone urbaine, l'intensité de la fécondité des femmes recensées dans les grandes villes (200 000 habitants ou plus) est égale à 1,91 alors que celle des femmes résidant dans des communes de moins de 5 000 habitants atteint 2,36 enfants par femme.

#### 4.4 La descendance finale selon le degré d'enseignement atteint

En gros, la fécondité est d'autant plus faible que le niveau d'enseignement atteint<sup>4</sup> est élevé; on a là une assez bonne corrélation inverse. Par exemple, le nombre moyen d'enfants mis au monde par des femmes universitaires est de 22,0 % plus faible que celui des femmes n'ayant "fait" que l'école primaire. Dans le premier cas, la descendance finale est de 2,09 enfants (écart-type : 1,31), dans le second de 2,68 (1,66).

#### 4.5 La descendance finale selon le groupe socio-économique du conjoint

Il s'agit là de groupes socio-économiques formés par l'Office fédéral de la statistique, lors du recensement<sup>5</sup>. Les écarts de la fécondité peuvent être considérables. Par exemple, les femmes d'agriculteurs indépendants ont eu en moyenne 4,01 enfants (écart-type : 1,97). Dans le groupe des professions libérales, la descendance finale des femmes d'indépendants est égale à 2,42 enfants par femme (1,34), tandis que celle des femmes dont le conjoint est salarié<sup>6</sup> n'est que de 2,34 enfants (1,28).

1. La confusion provient du fait que la natalité (nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes de tous âges) des étrangères est plus élevée que celle des Suissesses (causes : structure par âge plus jeune, nuptialité plus précoce et plus intense, dans la population étrangère). Voir par exemple [2] et [3].

2. Religion déclarée.

3. Pour la définition des zones urbaines ou rurales, voir [4].

4. Déclaration des femmes recensées.

5. Pour la composition de ces groupes, voir [5 : 31-33]. Ils sont notamment fondés sur la profession déclarée lors du recensement.

6. C'est dans ce groupe qu'a été rangée la quasi totalité des enseignants.

#### 4.6 La descendance finale selon le groupe d'âges au premier mariage

L'âge au mariage a une influence directe sur la descendance finale. Dans les générations 1931-35, les femmes mariées avant l'âge de 21 ans<sup>1</sup> ont eu, en moyenne, 3,02 enfants (écart-type : 1,66), soit 11,4 % de plus (2,71 enfants) que celles mariées de 21 à 25 ans. Les femmes mariées de 26 à 30 ans ont mis au monde, quant à elle, un nombre d'enfants un peu inférieur (2,29 enfants) à celui (2,49) qu'a eu l'ensemble des femmes de ce groupe de génération.

Précisons encore que parmi cet ensemble, 10,5 % des femmes se sont mariées à moins de 21 ans, 64,8 % à moins de 26 ans et 90,4 % à moins de 31 ans.

#### Bibliographie :

- [1] FESTY P. La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970, Travaux et documents n° 85, Paris, I.N.E.D./P.U.F., 1979.
- [2] OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE. Recensement fédéral de la population 1980, Suisse, fécondité, Statistiques de la Suisse, 714e fascicule, Berne, O.F.S., 1984.
- [3] BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE. Aspects de la fécondité, Comparaison entre Suissesses et étrangères résidant en Suisse 1959-62 et 1969-72, Contributions à la statistique suisse, 40e fascicule, Berne, B.F.S., 1975.
- [4] SCHULER M. Délimitation des agglomérations en Suisse 1980, Contributions à la statistique suisse, 105e fascicule, Berne/Lausanne, O.F.S./I.R.E.C., 1984.
- [5] OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE. Recensement fédéral de la population 1980, Suisse, activité économique, Statistiques de la Suisse, 709e fascicule, Berne, O.F.S., 1985.

Adresse de l'auteur : Service cantonal de statistique  
B.P. 36  
CH - 1211 Genève 6 (Suisse)

---

1. Il s'agit ici d'âges calculés en différence de millésime (année du mariage moins année de naissance).

## Suisse. Quelques aspects de la population féminine des générations 1921-1935

	Génération 19..-19.. (âges en 1980)		
	21-25 (55-59)	26-30 (50-54)	31-35 (45-49)
	1	2	3
<b>Population</b>			
1. Ensemble des femmes, dont	181 763	189 064	195 866
1.1 Célibataires	20 656	19 135	18 318
1.2 Mariées	129 198	145 069	156 827
2. Mariées vivant avec leur conjoint en % de 1.2	126 432 97,9	141 962 97,9	153 415 97,8
3. Idem 2, après élimination de non-réponses <sup>1</sup>	114 755	129 051	139 919
4. Idem 3, femmes dans leur premier mariage en % de 3.	105 600 92,0	120 413 93,3	131 627 94,1
5. Idem 4, mariées avant l'âge de 46 ans en % de 4. en % de 3. en % de 2. en % de 1.2.	104 252 98,7 90,8 82,5 80,7	119 599 99,3 92,7 84,2 82,4	131 351 99,8 93,9 85,6 83,8
<b>Primo-nuptialité</b>			
6. Intensité de la nuptialité, en % <sup>2</sup>	88,6	89,9	90,6
7. Age moyen au premier mariage <sup>3, 4</sup>	25,83	25,40	24,91
8. Ecart-type <sup>3</sup>	4,64	4,56	4,34
<b>Fécondité dans le premier mariage</b>			
9. Nombre moyen d'enfants par femme	2,58	2,55	2,49
10. Ecart-type	1,82	1,70	1,52
11. Nombre de femmes ayant eu au moins . . . <sup>5</sup>			
1 enfant	888	899	911
2 enfants	746	767	792
3 enfants	465	471	469
4 enfants	249	239	215
5 enfants	126	113	91
6 enfants ou plus	65	56	40

1. Année du mariage et/ou nombre d'enfants inconnus.

2. Estimation à partir des résultats du recensement de 1980.

3. Pour les femmes dont le premier mariage a été célébré avant l'âge de 46 ans.

4. Calculé à partir d'âges établis en différence de millésime (année du mariage moins année de la naissance).

5. En ‰, pour les femmes dont le premier mariage a été célébré avant l'âge de 46 ans.

Source : RFP 80.

Suisse. Nombre moyen d'enfants par femme dans les premiers mariages des générations 1921-1935, selon quelques facteurs<sup>1</sup>

	Génération 19..-19.. (âges en 1980)		
	21-25 (55-59)	26-30 (50-54)	31-35 (45-49)
	1	2	3
<b>1. Nationalité</b>			
Suissesses	2,61	2,60	2,55
Etrangères	2,07	2,07	2,09
dont : Espagne	2,08	2,04	2,05
Italie	2,21	2,14	2,14
Portugal	<u>2,34</u>	<u>2,05</u>	<u>1,89</u>
Turquie	<u>2,32</u>	<u>3,22</u>	3,07
Yougoslavie	<u>1,64</u>	<u>1,80</u>	1,66
<b>2. Religion</b>			
Protestante	2,43	2,43	2,43
Catholique romaine	2,81	2,72	2,59
Catholique chrétienne	2,15	2,20	2,27
Israélite	2,08	2,45	<u>2,24</u>
Musulmane	<u>2,66</u>	<u>3,18</u>	2,98
Autre, sans, inconnue	2,12	2,09	2,06
<b>3. Lieu de résidence</b>			
Zone urbaine	2,20	2,20	2,19
dont : villes de 200 000 habitants ou plus	1,82	1,89	1,91
communes de moins de 5 000 habitants	2,43	2,41	2,36
Zone rurale	3,16	3,11	2,98
dont : communes de moins de 1 000 habitants	3,28	3,23	3,13
<b>4. Degré d'enseignement atteint</b>			
Aucun	2,79	2,60	2,70
Enseignement primaire	2,85	2,78	2,68
Ecole secondaire inférieure	2,56	2,58	2,54
Apprentissage	2,27	2,31	2,31
Ecole professionnelle	2,31	2,34	2,37
Collège, "gymnase", lycée	2,33	2,32	2,37
Autre formation générale	2,40	2,43	2,37
Formation technique supérieure	2,25	2,18	2,15
Université	2,16	2,16	2,09
Sans indication	2,55	2,50	2,52
<b>5. Groupe socio-économique du conjoint<sup>2</sup></b>			
Indépendants de l'agriculture et assimilés	4,00	4,07	4,01
Non indépendants de l'agriculture	3,46	3,17	2,99
Indépendants des professions libérales	2,43	2,45	2,42
Non indépendants des professions libérales	2,39	2,39	2,34
Personnel administratif, commercial et des services	2,31	2,32	2,27
Travailleurs manuels	2,55	2,48	2,42
<b>6. Groupe d'âges au mariage<sup>2</sup></b>			
Moins de 21 ans	3,25	3,17	3,02
21-25 ans	2,88	2,80	2,71
26-30 ans	2,46	2,41	2,29
31-35 ans	1,79	1,74	1,57

1. Résultats soulignés : l'effectif des femmes est inférieur à 300.

2. Choix de modalités.

Source : RFP 80.

## Appendice

Données statistiques sur la fécondité des premiers mariages dans les générations 1921 – 1935, dans les cantons et les districts.



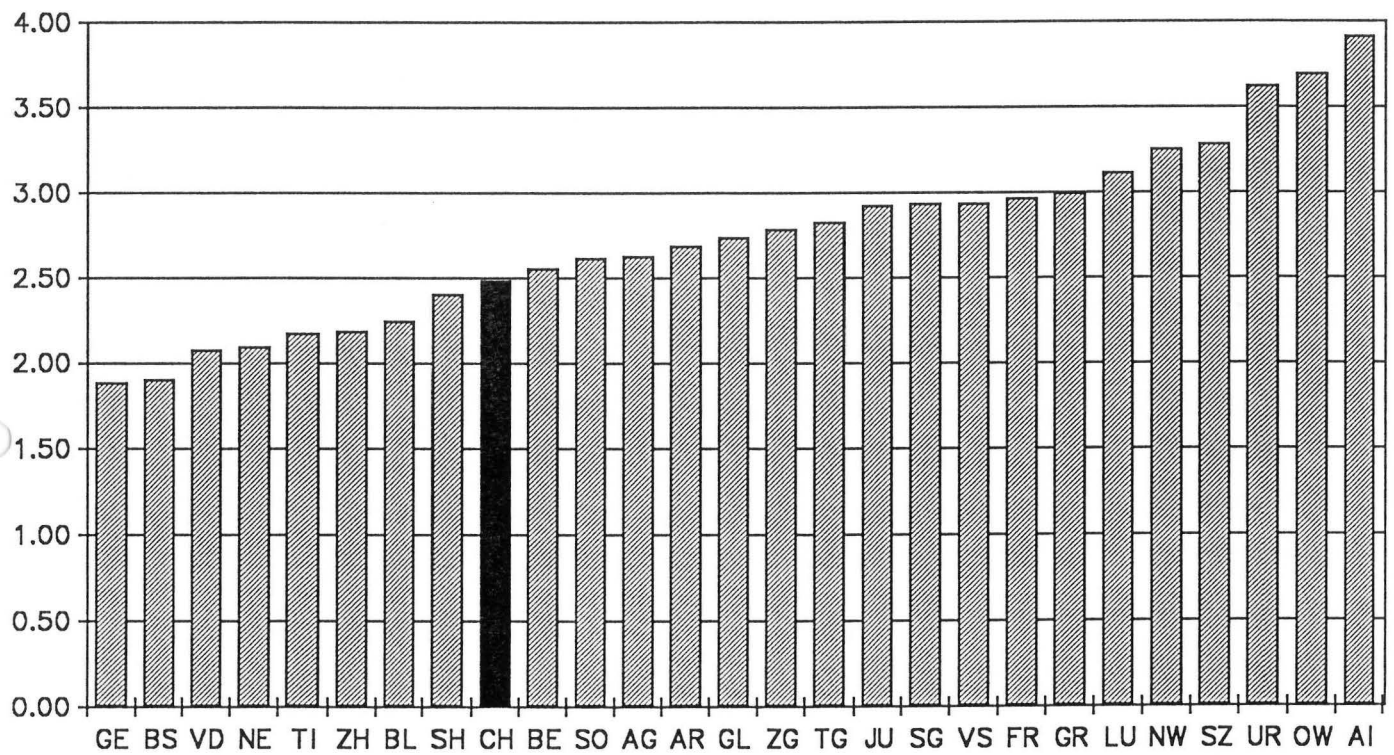
TABLEAU NO 3.610.1  
PAGE 1/3

TERRITOIRE : SUISSE  
FECONDITE DES FEMMES NEES EN 1935-1921, MARIEES AVANT L'AGE DE 46 ANS  
CARACT. STATISTIQUES DE LA DESCENDANCE "FINALE" (1) / CANTON  
GENERATIONS 1935-1921

RANG DU MARIAGE : PREMIER

	CARACTERISTIQUES STATISTIQUES (VOIR NOTES)								
	GENERATIONS 1935-1931			GENERATIONS 1930-1926			GENERATIONS 1925-1921		
	EFFECTIF	MOYENNE	ECART-TYPE	EFFECTIF	MOYENNE	ECART-TYPE	EFFECTIF	MOYENNE	ECART-TYPE
ZURICH	22921	2.19	1.30	20763	2.20	1.42	17255	2.19	1.49
BERNE	18981	2.56	1.45	17791	2.58	1.59	16359	2.58	1.66
LUCERNE	6196	3.12	1.96	5399	3.32	2.21	4612	3.40	2.38
URI	706	3.63	2.26	655	3.96	2.54	653	3.78	2.70
SCHWYTZ	1988	3.29	1.98	1701	3.51	2.24	1340	3.52	2.39
OBWALD	491	3.70	2.08	434	3.82	2.37	389	4.00	2.49
NIDWALD	552	3.26	1.98	482	3.68	2.39	429	3.55	2.44
GLARIS	802	2.74	1.50	755	2.81	1.62	701	2.86	1.74
ZOUG	1521	2.79	1.75	1267	2.98	1.94	1015	3.05	2.13
FRIBOURG	3387	2.97	1.71	3239	3.11	2.00	2994	3.24	2.11
SOLEURE	5107	2.62	1.53	4664	2.73	1.75	4115	2.72	1.86
BALE-VILLE	3724	1.91	1.21	3875	1.90	1.34	3427	1.88	1.39
BALE-CAMPAGNE	5241	2.25	1.30	4654	2.33	1.45	3771	2.36	1.63
SCHAFFHOUSE	1444	2.41	1.35	1448	2.46	1.48	1311	2.50	1.54
APPENZELL EXT.	900	2.69	1.69	879	2.85	1.87	836	2.75	1.85
APPENZELL INT.	265	3.92	2.23	232	3.52	2.32	199	3.85	2.35
SAINT-GALL	7606	2.94	1.76	6882	3.08	1.99	6348	3.20	2.19
GRISONS	3069	3.00	1.63	2948	3.09	1.84	2440	3.23	2.07
ARGOVIE	9831	2.63	1.51	8609	2.73	1.73	7307	2.82	1.82
THURGOVIE	3688	2.83	1.58	3472	2.92	1.78	3225	2.90	1.84
TESSIN	6045	2.18	1.25	5254	2.18	1.38	4481	2.15	1.50
VAUD	10576	2.08	1.16	9703	2.08	1.26	8772	2.07	1.32
VALAIS	4532	2.94	1.64	3991	3.13	1.88	3517	3.33	2.17
NEUCHATEL	3438	2.10	1.21	3179	2.12	1.32	2851	2.06	1.39
GENEVE	6996	1.89	1.12	5953	1.87	1.21	4738	1.81	1.26
JURA	1344	2.93	1.66	1370	3.05	1.84	1167	2.95	1.93
SUISSE	131351	2.49	1.52	119599	2.55	1.70	104252	2.58	1.82

Suisse. Fécondité des femmes nées en 1935–1931, mariées avant l'âge de 46 ans (primo-nuptialité), dans les cantons.  
 Descendance finale (nbr. moyen d'enfants par mère), classée selon l'ordre croissant de sa valeur.



Suisse Fécondité des femmes nées en 1935–1921, mariées avant l'âge de 46 ans (primo-nuptialité), par district.

Descendance finale (nombre moyen d'enfants par femme), par groupe de générations.

Valeurs caractéristiques des distributions statistiques.

<i>Valeurs caractéristiques</i>	<i>Génération</i>		
	<i>1935–31</i>	<i>1930–26</i>	<i>1925–21</i>
Valeur la plus faible	1,89	1,87	1,79
Valeur la plus élevée	4,43	4,40	4,90
Etendue	2,54	2,53	3,11
Moyenne <i>Suisse entière</i>	2,49	2,55	2,58
Moyenne <i>Distribution</i>	2,79	2,89	2,94
Ecart type <i>Distribution</i>	0,51	0,58	0,63
1er décile <sup>1</sup>	2,15	2,17	2,16
1er quartile <sup>1</sup>	2,40	2,44	2,49
Médiane <sup>1</sup>	2,73	2,84	2,87
3e quartile <sup>1</sup>	3,09	3,26	3,36
9e décile <sup>1</sup>	3,47	3,71	3,79

1. Selon l'ordre croissant des valeurs

Source : recensement fédéral de la population, 1980, OFS

Calculs : Service cantonal de statistique – Genève

1 FECDISTR.T01

2

3

Suisse. Fécondité des femmes nées en 1935-1921, mariées avant l'âge de 46 ans (primo-nuptialité), dans les districts  
Descendance finale (nbr. moyen d'enfants par mère), classée selon l'ordre croissant de sa valeur. Générations 1935-1931.

4

5

6

7

8

9

[1] Descendance finale

[2] Etrangères en O/O

[3] Cath. romaines, en O/O

[4] Groupe socio-économique 1 et 2 (RFP), en O/O (1)

[5] Formation élémentaire du conjoint, en O/O (2)

[6] Formation supérieure du conjoint, en O/O (3)

[7] Age moyen au premier mariage (4)

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

District	Canton	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]
----------	--------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

20

21

Les vingt valeurs les plus faibles:

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

Les vingt valeurs les plus élevées:

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

GENEVE	GE	1,89	32,8	59,0	2,0	56,8	24,4	25,45
BASEL-STADT	BS	1,91	11,8	39,3	1,0	66,4	19,0	25,12
Lausanne	VD	1,91	22,1	47,0	1,6	65,9	16,9	24,83
La Chaux-de-Fonds	NE	1,93	19,2	47,3	3,0	66,6	10,0	24,20
Zürich	ZH	1,95	14,0	46,2	0,9	65,5	19,2	25,37
Rolle	VD	2,02	21,8	37,0	14,5	57,6	19,4	24,81
Neuchatel	NE	2,04	21,4	48,3	2,1	65,9	16,2	24,43
Vevey	VD	2,05	25,0	49,5	4,5	70,0	16,5	24,91
Morges	VD	2,06	21,7	40,3	7,7	66,5	16,6	24,64
Lugano	TI	2,07	20,9	88,2	2,6	66,8	15,6	25,80
Cossonay	VD	2,07	9,1	23,2	15,2	70,7	13,8	24,21
Biel/Bienne	BE	2,10	15,9	42,1	0,9	72,1	13,7	24,71
Lavaux	VD	2,11	11,4	31,3	13,6	52,1	22,4	24,73
Arlesheim	BL	2,12	10,4	46,9	2,1	60,6	26,0	25,13
Nyon	VD	2,12	26,8	38,6	8,0	51,0	30,0	24,89
Boudry	NE	2,13	14,8	37,9	6,6	62,9	18,4	24,30
Bern	BE	2,15	9,9	27,1	3,1	60,8	24,2	25,10
Locarno	TI	2,15	17,5	87,1	3,9	74,4	13,0	25,97
Mendrisio	TI	2,16	23,4	95,7	2,7	73,9	9,2	25,75
Horgen	ZH	2,18	14,5	42,7	3,9	61,0	25,1	25,17
Frutigen	BE	3,45	1,0	5,9	19,8	81,2	9,9	24,71
Obertoggenburg	SG	3,45	6,5	42,6	25,9	83,8	8,8	24,41
Oberrheintal	SG	3,49	7,7	73,3	10,8	85,2	6,8	24,63
Signau	BE	3,54	1,0	4,7	39,5	78,0	9,4	24,01
Leuk	VS	3,55	1,0	96,6	7,4	83,3	3,9	24,71
Schwyz	SZ	3,57	4,6	95,0	20,1	83,1	7,0	24,54
Visp	VS	3,60	1,7	95,5	2,4	82,5	8,9	25,04
URI	UR	3,63	5,2	89,5	10,6	80,6	11,0	24,50
OBWALDEN	OW	3,70	4,5	91,9	25,3	79,0	11,2	24,99
Sursee	LU	3,74	4,0	90,6	27,0	68,7	9,6	25,56
Glenner	GR	3,75	0,5	73,1	31,9	72,7	7,4	26,68
Muri	AG	3,75	5,7	81,9	23,5	74,0	9,5	25,06
Saster	SG	3,76	2,2	85,0	29,4	82,2	8,9	24,28
Raron	VS	3,84	0,5	98,4	11,0	87,4	4,7	25,88
Willisau	LU	3,89	3,0	88,9	31,5	76,4	7,6	25,14
Vorderrhein	GR	3,93	1,0	96,9	19,6	73,2	5,2	26,27
Altoggenburg	SG	3,97	6,0	82,0	35,0	81,2	6,4	24,53
Innere Landesteil	AI	4,03	4,0	95,1	36,9	86,7	5,3	25,04
Entlebuch	LU	4,37	1,8	92,2	42,9	82,0	4,8	25,20
Muenstertal	GR	4,43	0,0	71,4	32,1	67,9	10,7	24,89

69

(1) Groupes socio-économiques 1 et 2 (codes 11, 12, 21, 22 et 23 au RFP 80)

70

(2) Aucune, primaire, secondaire inf. et apprentissage (codes 1, 2, 3 et 4 au RFP 80)

71

(3) Université et école technique supérieure (codes 9 et 8 au RFP 80)

72

(4) (Année du premier mariage) - (Année de naissance)

73

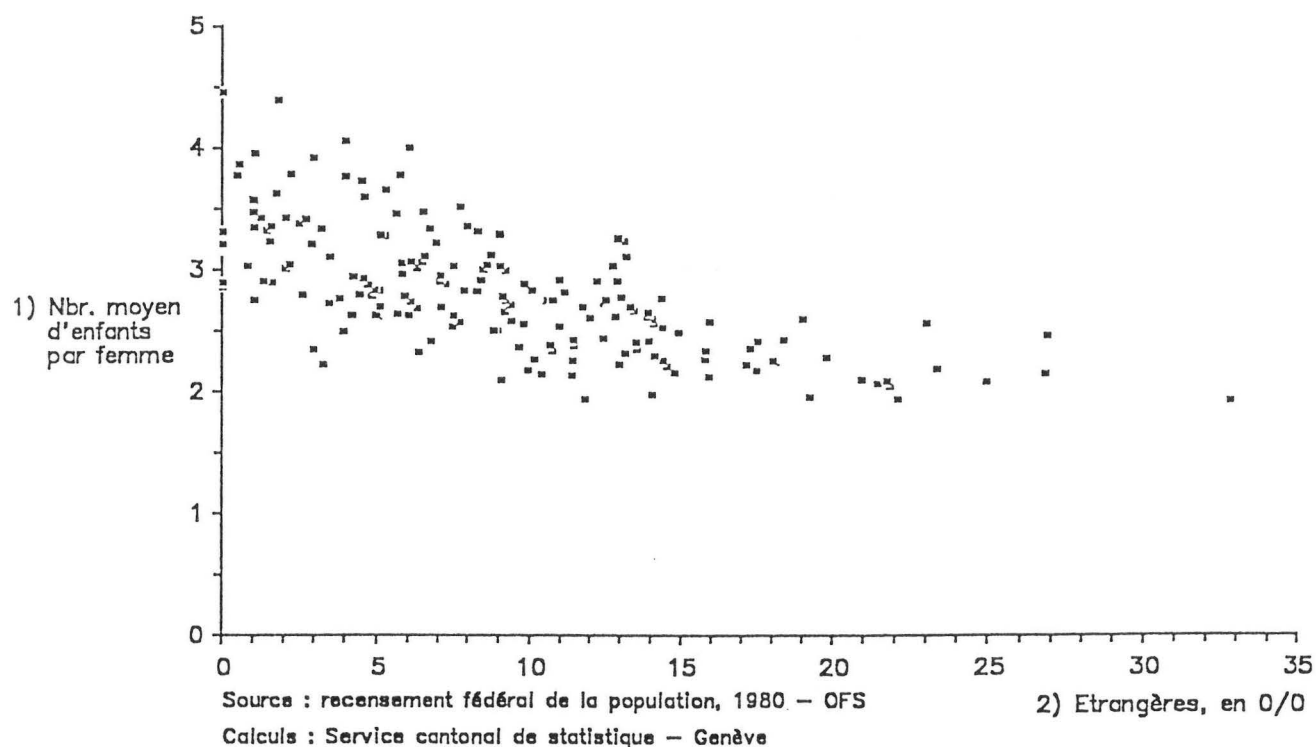
74

Source: recensement fédéral de la population, 1980. OFS

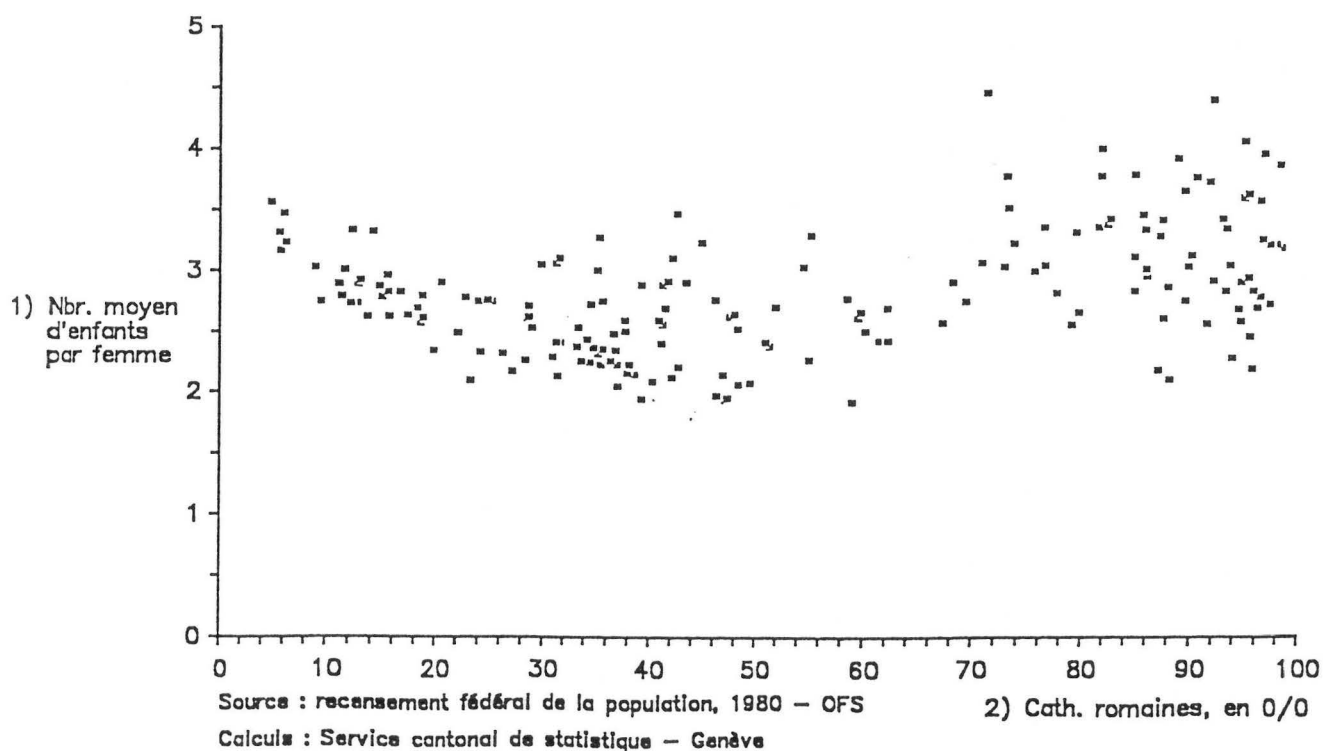
75

Calculs: Service cantonal de statistique -Genève.

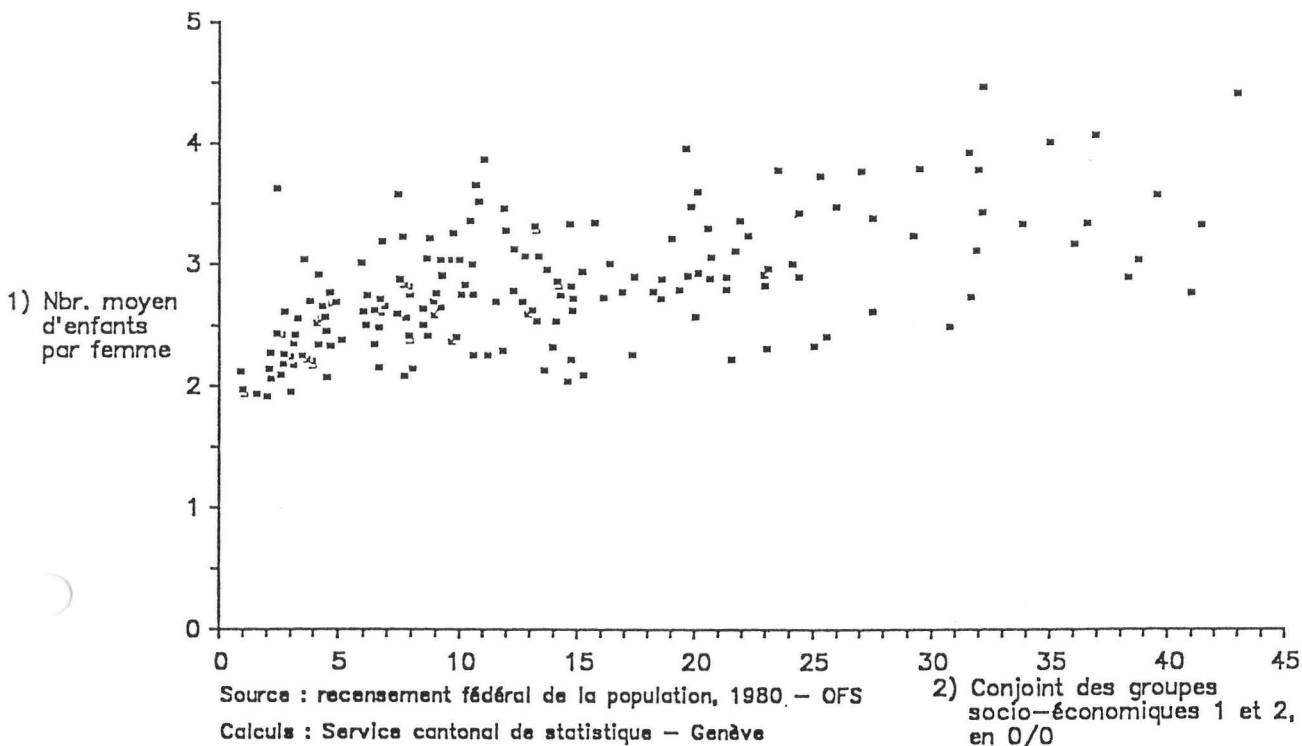
Suisse. Fécondité des femmes nées en 1935-1931, mariées avant l'âge de 46 ans (primo-nuptialité)  
 Descendance finale 1) et origine 2), par district



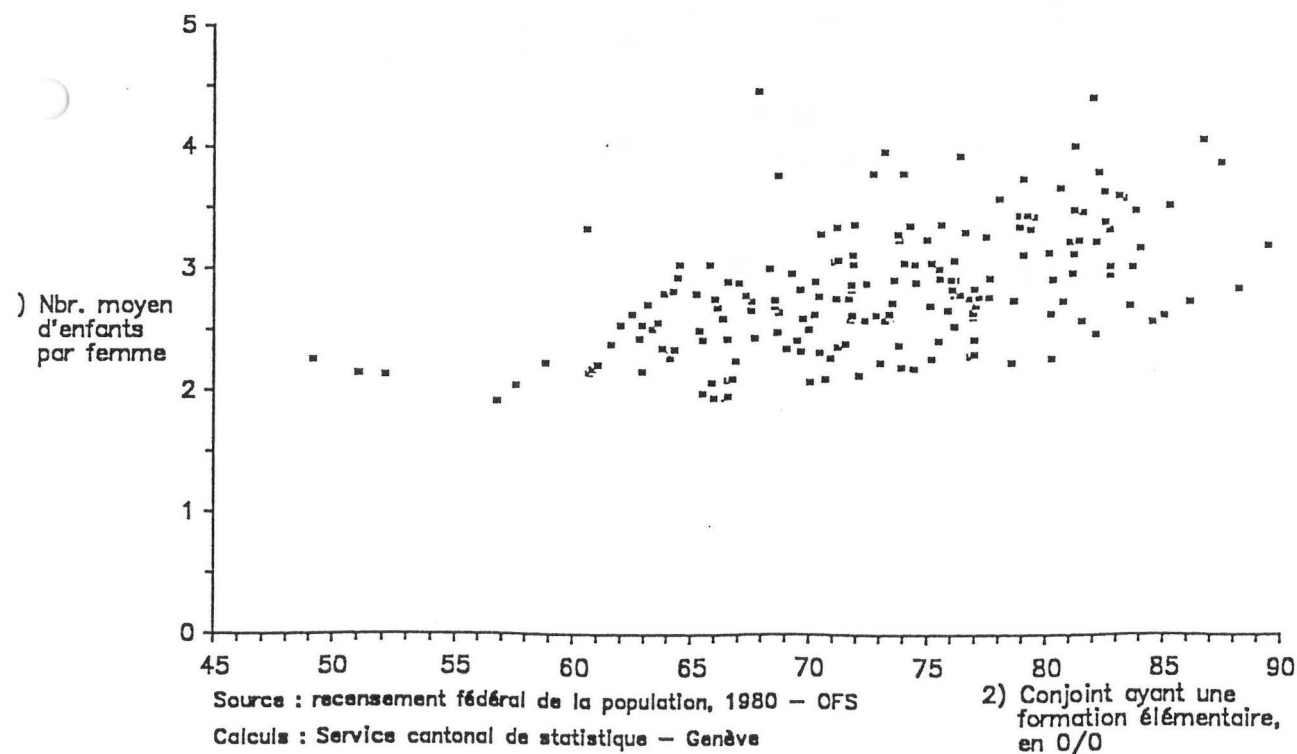
Suisse. Fécondité des femmes nées en 1935-1931, mariées avant l'âge de 46 ans (primo-nuptialité)  
 Descendance finale 1) et religion 2), par district



Suisse. Fécondité des femmes nées en 1935-1931, mariées avant l'âge de 46 ans (primo-nuptialité)  
Descendance finale 1) et classe sociale 2), par district



Suisse. Fécondité des femmes nées en 1935-1931, mariées avant l'âge de 46 ans (primo-nuptialité)  
Descendance finale 1) et formation scolaire 2), par district



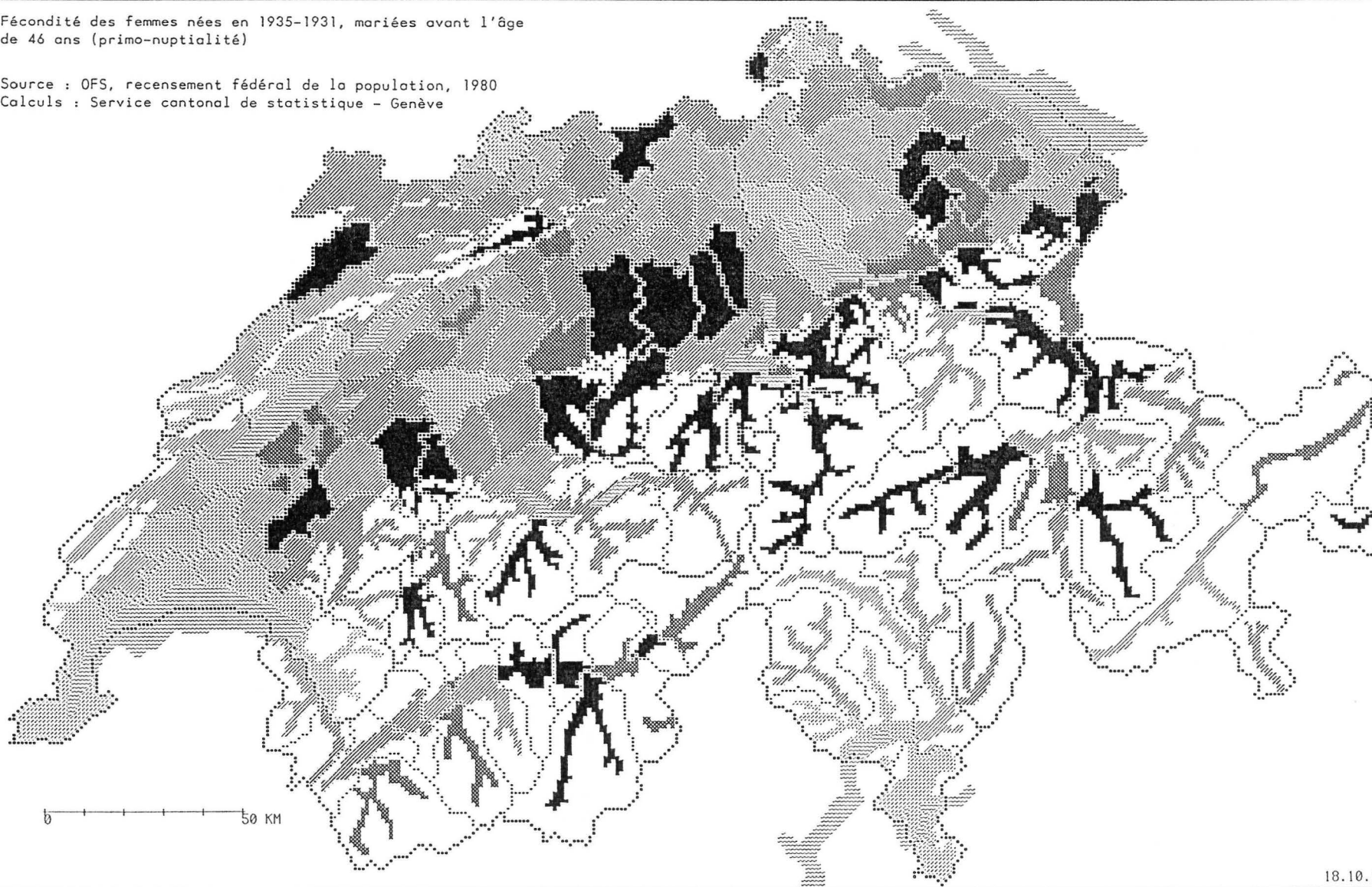
# Fécondité par district

# Génération 1935-1931

Fécondité des femmes nées en 1935-1931, mariées avant l'âge de 46 ans (primo-nuptialité)

Source : OFS, recensement fédéral de la population, 1980

Calculs : Service cantonal de statistique - Genève



18.10.1989

